



## UTILISATION DE L'ARME À FEU ET CONDUITE D'URGENCE

Lors du Sommet intersyndical tenu dans le cadre du dernier Congrès des délégués, nous avons fait une annonce relativement au dossier des procédures criminelles à l'encontre de certains de nos membres concernant la conduite d'urgence et l'utilisation de l'arme de service. En effet, le dossier allait être amené à Ottawa afin de demander aux législateurs fédéraux d'apporter des modifications au Code criminel, notamment au niveau des sentences avec sursis lors d'une conduite d'urgence, ainsi que l'abolition de sentences minimales lors de l'utilisation de l'arme de service.

Ceci étant, à compter de juin dernier, nous avons entrepris une [série de rencontres](#) avec des élus de tous les partis politiques impliqués au niveau de la justice et de la sécurité publique. Pour ces rencontres, nous étions accompagnés de l'Association canadienne de la police (ACP).

Dans le même dossier, à la fin du mois d'octobre, nous avons entrepris une série d'envois à tous les députés libéraux fédéraux afin de solliciter leur appui quant à des modifications législatives que nous désirons apporter relativement aux peines minimales liées à la conduite d'urgence et à l'utilisation de l'arme de service.

Afin de faciliter la compréhension des élus rencontrés, nous avons effectué une analyse juridique portant sur les deux problématiques afin de trouver des pistes de solution qui pourraient servir à amender le Code criminel.

À la suite de cette analyse, nous avons rédigé [deux sommaires](#) résumant l'analyse juridique, l'argumentation qui légitime nos demandes, ainsi que des pistes de solutions demandées.

Pour le moment, la réceptivité des élus rencontrés est bonne. Plusieurs reconnaissent et saisissent déjà certaines problématiques qui y sont reliées et le malaise pour l'ensemble de la communauté policière du Canada.

Nous sommes présentement en attente de réponses favorables de la part du gouvernement et des partis d'opposition pour faire avancer les choses.

À suivre...

Pierre Veilleux, président